REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail –Patrie

ARRETE N° 005877/MINFOPRA DU 01 JUIL 2019

Portant ouverture d'un test de sélection pour le recrutement de huit cent quatre-vingt-cinq (885) Instituteurs de l'Enseignement Technique et Professionnel relevant du Code du Travail, au titre de l'exercice 2019.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;
Vu le décret n°78/484 du 09 novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux Agents de l'État relevant du Code du Travail ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le Régime Général des Concours Administratifs,

ARRÊTE :

Article 1er.- a) Le présent arrêté porte ouverture d'un test de sélection pour le recrutement des Instituteurs de l'Enseignement Technique et Professionnel relevant du Code du Travail, au titre de l'exercice 2019, suivant la répartition ci-après :

Grade	Catégorie	Spécialités	Effectifs
Instituteurs de l'Enseignement Technique et Professionnel	"8/1"	Économie Sociale et Familiale	130
		Électricité	75
		Construction Mécanique	15
		Industries d'Habillement	125
		Comptabilité	170
		Froid et Climatisation	25
		Mécanique	25
		Installation Sanitaire	25
		Maçonnerie	85
		Mécanique Automobile	40
		Mécanique de Fabrication	15
		Menuiserie	60
		Secrétariat Bureautique	95
		Total	885

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
002825 27 JUIN 2019
PRIME MINISTER'S OFFICE

b) Les épreuves écrites dudit test se dérouleront **26 octobre 2019 dans tous les chefs-lieux de Région.**

Article 2.- CONDITIONS À REMPLIR POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE.

Peuvent faire acte de candidature, les Camerounais de deux sexes qui remplissent les conditions suivantes :

a) réunir les conditions générales requises pour l'accès aux emplois publics et notamment celles édictées par le Statut Général de la Fonction Publique de l'État ;

b) être apte à assumer les tâches des fonctionnaires de l'Enseignement Technique et Professionnel;

c) être âgé de dix-sept(17) **ans** au moins et de quarante (40) **ans** au plus au 1er **janvier 2019 (être né entre le 01/01/1979 et le 01/01/2002) ;**

d) être titulaire du **Certificat d'Aptitude Pédagogique d'Instituteur de l'Enseignement Technique** (CAPIET) dans l'une des spécialités susvisées.

Article 3.- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Les dossiers de candidature qui seront reçus complets et contre récépissé au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction du Développement des Ressources Humaines de l'État, Service des Concours Directs et de Bourse (4ème étage, portes **405 et 409**) ou dans les Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Service des Recrutements et de la Formation **jusqu'au vendredi 11 octobre 2019**, devront impérativement comprendre les pièces suivantes :

1. Une fiche d'inscription timbrée à mille (1 000) **francs CFA sur laquelle le candidat précisera sa spécialité,** dont l'imprimé est disponible dans les services du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ou dans les Délégations Régionales du même Ministère et téléchargeable sur le site internet : http://www.minfopra.gov.cm ;
2. Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance signée par une autorité civile compétente ;
3. Un extrait de casier judiciaire, bulletin n°3;
4. Une copie certifiée conforme du diplôme exigé, signée par une autorité civile compétente ;
5. Une attestation de présentation de l'original du diplôme, signée par une autorité civile compétente ;
6. Un certificat médical délivré par un médecin du secteur public;
7. Une quittance de versement de la somme de quinze mille (15 000) **francs CFA** délivrée par un responsable du guichet **EXPRESS UNION** du lieu de dépôt du dossier de candidature;
8. Deux (02) photos 4x4 ;
9. Une enveloppe timbrée à cinq cents (500) **francs CFA** à l'adresse du candidat.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA 002825 27 JUIN 2019 PRIME MINISTER'S OFFICE

N.B:

- **En cas d'absence de candidatures dans une spécialité ou du quorum non atteint dans ladite spécialité, le nombre de places réservées ou restantes à cette dernière est reversée aux candidats de la spécialité ayant enregistré le plus grand nombre de candidatures.**
- **Tout dossier incomplet, en retard ou dont les pièces sont signées dans un commissariat de police ne sera pas accepté.**
- **Les pièces légalisées par une autorité administrative, municipale ou judiciaire doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date du dépôt des dossiers.**

Article 4.- PROGRAMMES, HORAIRES ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES ÉCRITES.

1- Le programme est celui de 3ème année des Écoles Normales d'Instituteurs de l'Enseignement Technique (ENIET).

2- Les épreuves écrites se dérouleront aux dates et heures ci-après :

Date	Nature des épreuves	Horaires	Durées	Coef.	Note éliminatoire
26 octobre 2019	Culture Générale	8h00-10h00	2h	3	05/20
	Épreuve Technique	10h30-14h30	4h	5	05/20
	Langue	15h00-17h00	2h	2	05/20

3- L'heure limite d'accès dans les salles est impérativement fixée à **07 heures** précises.

Article 5.- PUBLICATION ET CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION.

- Les résultats définitifs du présent test seront publiés par arrêté du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.
- Les conditions de rémunération seront celles applicables aux personnels de l'État relevant du Code du Travail.

Article 6.- Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
002825 27 JUIN 2019
PRIME MINISTER'S OFFICE

Yaoundé, le 01 JUIL 2019

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN ★ Republic of Cameroon ★ The Minister ★ Le Ministre ★ MINISTRY OF PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORM ★ MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE

JOSEPH LE